SAW-B

MaPu avec clauses sociales:
Une opportunité pour favoriser la circularité des matériaux

Laurent DROUSIE

Facilitateur en développement d'entreprises d'économie sociale



TITRE CHAPITRES

- **01.** L'économie sociale
- **02.** Les EESI.
- **03.** Les Clauses sociales
- **04.** Les Facilitateurs
- **05.** Les Soutiens



De quoi parle-t-on?

- De Marchés Publics (de la construction)
- De clauses sociales
- D'économie sociale
- D'entreprises d'économie sociale et plus particulièrement d'entreprises d'économie sociale d'insertion.





L'économie sociale, c'est quoi?



«L'économie sociale est un mouvement économique où le profit n'est pas une fin en soi mais un moyen au service d'objectifs d'intérêt général ou d'intérêt mutuel.»

→ Décret wallon du 19 novembre 2008 relatif à l'économie sociale

1.

Finalité sociale plutôt que de profit 2.

Autonomie de gestion

3.

Décision démocratique 4.

Primauté des personnes et du travail sur le capital





C'est quoi une entreprise d'économie sociale d'insertion (EESI)?

- CISP-> Centre d'Insertion Socio-Professionnelle Formation par le travail pour personnes en difficulté d'insertion -> stagiaire (contrat de formation)
- EI-> Entreprise d'Insertion (ex: RETRIVAL) Emploi pour les personnes peu qualifiées-> employés (50% personnel-progressif)
- ETA -> Entreprise de Travail Adapté Emploi pour les personnes présentant un handicap (physique, mental, sensoriel, psychique) -> employés (70% personnel)





Capacités des EESI

- Elles sont dans l'économie de marché et doivent répondre en termes de qualité comme de prix à la loi du marché pour être viables économiquement.
- Négociation commerciale comme avec toute structure et choix parmi les EESI
- Développement de compétences spécifiques et pointues
- Formation (pour les CISP et EI) et encadrement (pour les CISP, EI et ETA) au cœur du métier
- Implication (notamment en plaçant le bon stagiaire/employé sur le bon poste au bon moment)!





Les EESI sont pour ...

- La Chantiers durables et responsables
 - Dimensions écologiques / environnementales
 - **Economie Circulaire**
- Avant-Gardiste / Innovation sociale
- Le dialogue





Les clauses sociales?

Clauses sociales



- = clauses du cahier des charges par lesquelles on mène une politique sociale
 - À visée socioprofessionnelle
 - autre (non discrimination, accessibilité, ...)



→ Conçues comme un **PARTENARIAT**entre pouvoirs adjudicateurs et entreprises (y compris les EESI) pour l'emploi!





Objectif des clauses sociales

= Offrir une expérience professionnelle sur chantier

A qui?

Formation (accueil de stagiaires)



Sébastien

19 ans, diplôme d'humanités inférieures Inscrit en formation de plafonnage au FOREM



Mike

27 ans, diplôme d'humanités supérieures Inscrit en formation de couvreur à l'IFAPME

Insertion (via participation d'une EESI)



Romuald

23 ans, diplôme primaire Inscrit dans une entreprise de formation par le travail spécialisée en menuiseries intérieures



Jean-Paul

55 ans, travailleur dans une entreprise de travail adapté spécialisée en aménagement de toitures vertes



3 Types de clauses sociales en Wallonie

• réservation de marché / lot à l'EESI





clause sociale de formation





clause sociale flexible (formation et/ou insertion)















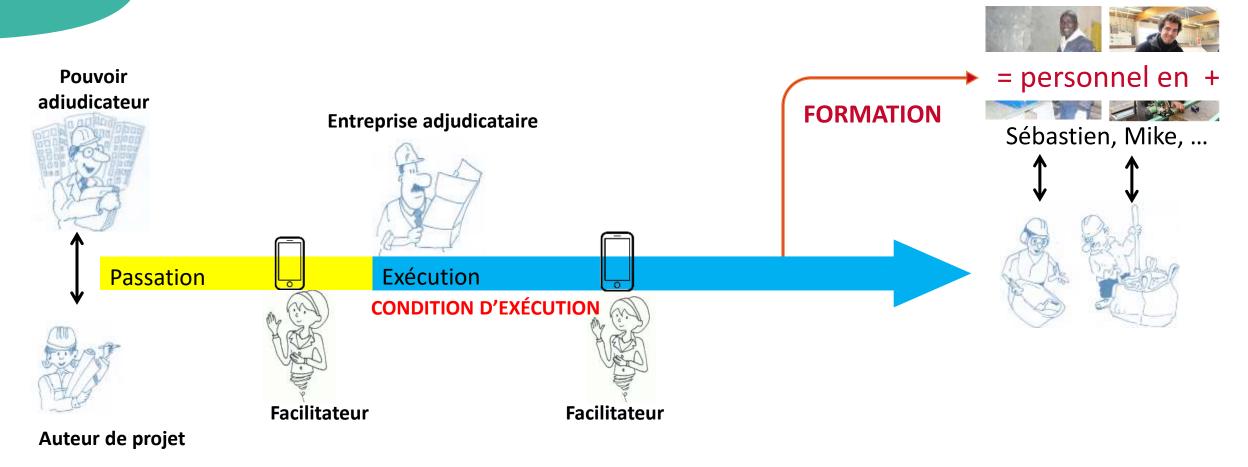
Acteurs concernés par les clauses sociales

Pouvoirs Entreprises adjudicateurs **Exécution Préparation** Auteurs de projets





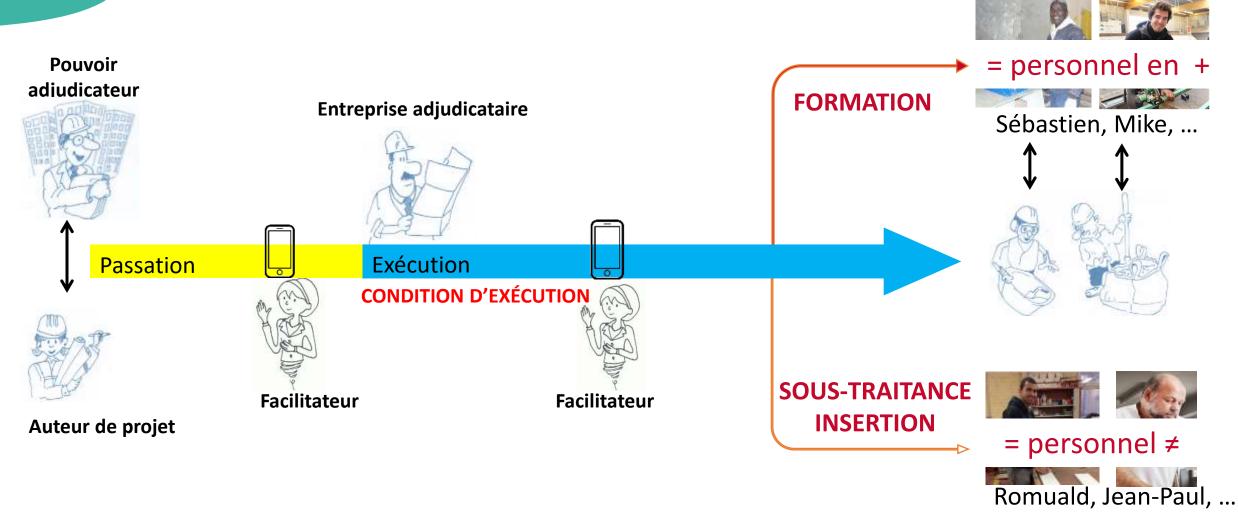
Fonctionnement de la clause sociale formation







Fonctionnement de la clause sociale flexible





En résumé, que faire au stade de la passation...?

Pouvoir adjudicateur



Contacter le facilitateur clauses sociales (effort + coût)

Copier-coller clause sociale (texte + annexes)

Préparation

Publication

Exécution

Adjudicataire



Réfléchir à l'exécution future de la CS si le marché lui est attribué

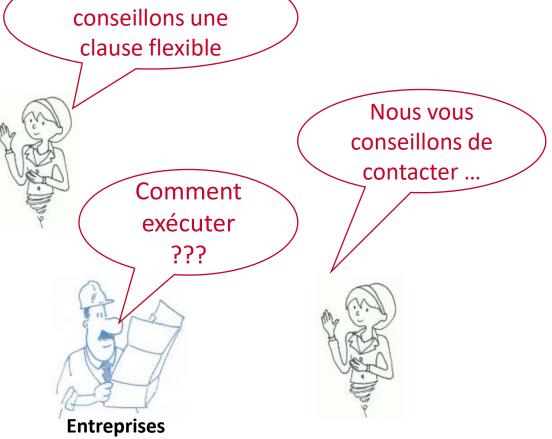
P.ex.:

- organiser une rencontre avec plusieurs EESI avec l'aide des facilitateurs
- stagiaires valorisables en interne?

Des questions? Des facilitateurs! 04 Quelle clause Nous vous sociale??? conseillons une clause flexible Quel effort de 374h formation??? Comment exécuter











Les facilitateurs clauses sociales en Wallonie

















Coordonnées des facilitateurs clauses sociales

Adjudicateurs

- SPW et OIP
- SLSP
- Pouvoirs locaux

- Fédéral









Société Wallonne du Logement Direction Marchés publics et Droit immobilier clausessociales@swl.be

Service Public de Wallonie DGO5 - Direction du Patrimoine et des Marchés Publics marchespublics.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Ou, pour villes et communes



Union des Villes et des Communes de Wallonie Cellule Marchés publics <u>marchespublics@uvcw.be</u> 081/24.06.75



Régie des bâtiments Nathalie.Nicolas@buildingsagency.be





Coordonnées des facilitateurs clauses sociales

Auteurs de projets

Union Wallacted des Architecte

Union wallonne des Architectes clausessociales@uwa.be

Entreprises classiques



Confédération Construction wallonne clausessociales@ccw.be
02/545.57.22 ou 02/545.59.55

Entreprises d'économie sociale d'Insertion



Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises <u>clausessociales@saw-b.be</u> 0476/54 23 80





Marchés de services: pensez au helpdesk pour vos clauses environnementales et sociales... Marchespublics.responsables@spw.wallonie.be

SAW-B: <u>Acteurs d'une alternative économique et sociale - SAW-B Fédération d'économie</u>

sociale Contact: l.drousie@saw-b.be 0476 54 23 80

Ressources : <u>www.res-sources.be</u> et <u>info@res-sources.be</u> (CISP/EI)

Eweta: (ETA) www.leseta.be (annuaire) Contact: Marie Tuczynski – 0494 70 86 03 –

m.tuczynski@eweta.be





MERCI POUR VOTRE ATTENTION!





